

Cahier des charges

Titre de la fonction

Ingénieur/e Mobilité

Service

Urbanisme

Position hiérarchique du poste

Responsable de la planification territoriale

Titulaire du poste

Prénom et nom : à définir

But de la fonction

Le titulaire est responsable de l'élaboration de la stratégie territoriale en matière de mobilité (transport individuel, transport publics, parkings d'échange, mobilités douces) et de sa déclinaison dans les différentes planifications (communales et locales).

Il collabore avec les partenaires concernés pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Responsabilités principales

- Concevoir la politique des transports et des mobilités (transports publics, transports individuels motorisés, mobilités douces, stationnement) dans une perspective de planification stratégique du développement du territoire.
- Piloter diverses études de mobilité intégrant les enjeux d'urbanisme, d'espaces publics et d'environnement (coordination urbanisme-transport-environnement).
- Piloter les planifications de projets de mobilité jusqu'à la phase d'avant-projet.
- Participer à l'élaboration des plans d'affectation et des projets d'espaces publics.
- Animer des comités de projet, en étroite coordination avec les services concernés. Participer à des études régionales en lien avec la mobilité, en collaboration avec les partenaires concernés (communes, région, canton).
- Procéder à des analyses techniques (calculs de capacité etc).
- Etre le répondant interne du service pour toutes les questions de mobilité (conseils, expertises, etc.)
- Rédiger différents documents administratifs (note municipale, préavis au Conseil communal, etc.) et appuyer le responsable de la planification territoriale.

Complexité de la tâche, de l'environnement de travail, difficultés majeures, challenges

- Etre capable de poser, de co-construire et de partager une vision stratégique et de la conduire jusqu'à son transfert pour préfiguration, réalisation et mise en œuvre aux collaborateurs opérationnels.
 - Mener plusieurs projets simultanément et de manière autonome.
 - Conjuguer avec la multiplicité des domaines touchés.
 - Faire preuve de capacité d'adaptation relative aux différentes tâches.
-

Pouvoir de décision, autonomie

Subordonné/e à la responsable des planifications territoriales

Conduite de collaborateurs (directe/indirect)

Travail en mode « projet » (conception, cadrage, pilotage, conduite, collaboration) avec les collaborateurs des autres services mobilisés.

Connaissances et compétences professionnelles requises (savoir-faire)

Critères impératifs

- Diplôme EPF ou d'ingénieur en mobilité ou de géographe orienté mobilité ou titre jugé équivalent.
- Minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la mobilité et des aménagements urbains.
- Très bonne capacité rédactionnelle.
- Compréhension des enjeux du fonctionnement et du développement d'un territoire.
- Capacité à analyser un territoire et à projeter son développement.
- Capacité à conceptualiser et à modéliser des visions stratégiques.

Critères souhaités

- Maîtrise des normes de l'association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS).
-

Compétences sociales et qualités personnelles (savoir-être)

- Capacité à faire converger les regards des différents acteurs mobilisés dans un projet.
- Force de proposition et esprit d'initiative.
- Aptitude à travailler en équipe et de manière autonome.
- Faire preuve d'innovation et d'organisation.
- Bonne gestion des priorités.
- Capacité à analyser et à résoudre les problèmes.
- Aisance relationnelle et capacité de négociation.

Critères d'évaluation permanents de la fonction

- Qualité dans la conception et la conduite des projets qui lui sont confiés.
- Qualité dans la gestion, le suivi des dossiers et le respect des délais.
- Implication active dans les différents projets des secteurs Mobilité.
- Qualité relationnelle dans l'échange avec les différents interlocuteurs.

Potentialité de développement interne

Possibilité de formation continue.

Nyon, le 10 septembre 2020